

Candidature à la Commission Recherche de l'Université Jean Monnet

Collège 1 des personnels – Professeur·e·s et personnels assimilés

Circonscription : Sciences et Technologies

Résonances : Repensons l'impact de notre Recherche

Royer François - Paoli Laetitia - Baeza Guilhem - Seydoux-Guillaume Anne-Magali

La recherche scientifique est un moteur essentiel du rayonnement et de l'attractivité de notre université et notre ville. Mais dans un paysage de l'enseignement Supérieur et de la Recherche assez évolutif, et dans un monde où la Science, notre bien commun, peut-être aujourd'hui malheureusement attaquée, il est primordial de penser l'impact de notre Recherche, et les directions à accentuer afin de remplir pleinement nos missions de productions de connaissances, et de formation par la Recherche, à destination de la société.

Par le biais de cette candidature, nous nous engageons à défendre une politique de recherche ambitieuse, structurée et inclusive, avec le souci premier d'œuvrer pour l'intérêt collectif au sein de notre communauté. Pour cela, nous porterons et/ou soutiendrons les initiatives contribuant à :

1. Initier et encourager l'intégration dans les actions et APP Recherche de l'Université, de la prise en compte des impacts environnementaux de la Recherche, en favorisant une approche pluridisciplinaire indispensable pour adresser la problématique selon toutes ses dimensions. Il s'agit ici de soutenir des travaux de Recherche dont l'ambition est de définir des voies à la redirection écologique, mais aussi d'améliorer les pratiques quotidiennes pour contribuer à cette nécessaire transition.
2. Accompagner les jeunes chercheur·e·s (par exemple Elan UJM) pour favoriser sur le temps long leur intégration au sein de la communauté, mais aussi soutenir les initiatives des collègues souhaitant s'engager dans le montage de projets ambitieux aptes à faire rayonner l'Université.
3. Favoriser la prise en compte de la diversité, lutter contre les inégalités et biais de genre dans le déroulement des carrières, et lutter contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans l'ESR.
4. Reconnaître toutes les formes d'implication des collègues dans leurs missions d'Enseignement et de Recherche au sein de notre Université.
5. Favoriser la mise en place d'infrastructures expérimentales de pointe, dotées de personnels d'appui hautement qualifiés, pour les rendre accessibles au plus grand nombre.
6. Promouvoir une Science Ouverte apte notamment à développer des passerelles entre les laboratoires, les disciplines et les acteurs socio-économique.